



L'Appariteu



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 41 - Mercredi 09 Juin 2021 / " Zacly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.
☎ 03.84.63.10.41 - Site : www.frederic-fontaine.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion à huis clos du CONSEIL MUNICIPAL - Mercredi 09/06/2021 (18 h) :

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VARNIER Marilyne.

Absent : MASMEJEAN Grégory.-

* Planning bureaux de vote - Élections des 20 et 27 juin 2021 :

Le Conseil Municipal met en place le planning de présence au bureau de vote pour les élections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin prochains. Le bureau (salle des associations - annexe de la mairie) sera ouvert aux électeurs inscrits de 8 heures à 18 heures.

* Convention ONF - Renouvellement de concession pour exploitation de captages :

Le Maire expose au Conseil qu'il a été saisi d'une demande de renouvellement de concession pour exploitation de captage et passage de canalisation d'eau potable en forêt communale par la Communauté de Communes du Pays de Lure.

Après avoir entendu lecture de la demande de concession de la CCPL et de l'avis de l'Office National des Forêts, Le Conseil autorise la CCPL à exploiter des captages et des conduites d'eau dans les parcelles n° 1 à 5, 10, 11, 16, 17, 23 à 28 et 32 à 34 de la forêt communale pour une durée de 9 années (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020) et moyennant la redevance annuelle de 90 €. Cette redevance sera révisée tous les 9 ans.

* Opération accessibilité Mairie et Eglise :

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet de mise en accessibilité des PMR de l'extérieur de la mairie et de l'église pour un montant estimé à 14 727 € HT.

Le Conseil Municipal valide le plan de financement annexé à la présente délibération et autorise le Maire à demander les subventions pouvant être accordées sur ce projet au titre de la DETR.

* Carte « Avantage Jeunes » :

Le Maire propose au Conseil Municipal de commander des cartes « Avantages Jeunes » pour la période 2021-2022. Les cartes seront commandées sur réservation et seront attribuées aux enfants âgés de 11 à 18 ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bon de commande.

* Informations & Questions Diverses :

* Extrait de l'Arrêté permanent daté du 11/05/2021 (Article 1) : La vitesse de tous les véhicules circulant sur RD n°96 et sur l'ensemble des voies communales dans l'agglomération de la Commune de Frédéric-Fontaine est limitée à 30 km/heure.

* Fortes chaleurs : n'attendez pas les effets : protégez-vous en restant au frais et en buvant de l'eau. En cas de malaise appelez le 15. Plus d'informations au 0800 06 66 66.

* Vaccination COVID 19 : les prises de rendez-vous sont possibles sur www.doctolib.fr et par téléphone au 03.84.75.64.75.

- SMICTOM : JOURS de COLLECTE -

Ordures ménagères : Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

Tri sélectif : Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS en semaines A**) :
24 juin - 8 juillet - 22 juillet - 5 août - 19 août - 2 septembre - 16 septembre - 30 septembre - 14 octobre -
29 octobre - samedi 13 novembre - 25 novembre - 9 décembre - 23 décembre.

⇒ **JUSTICE :** Vous avez un litige avec un fournisseur, une entreprise, un voisin, un locataire, un propriétaire, un employeur... Gérard PIQUARD, nouveau Conciliateur de Justice au Tribunal de Lure est à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter au 06.07.74.13 .47 ou piquardgerard@gmail.com. C'est simple, rapide & gratuit.

⇒ **ÉTAT CIVIL :** Décès de M. Jean-Louis RUFÉ, le Mardi 11 Mai 2021 à l'âge de 73 ans. La Municipalité présente ses sincères condoléances à toute sa famille. Décès de M. Gilbert SERGENT, le Vendredi 4 Juin 2021 à l'âge de 78 ans. La Municipalité présente ses sincères condoléances.

⇒ **CULTE :** Le prochain Culte célébré au Temple du village aura lieu le Dimanche 4 Juillet 2021 à 10 heures 30.

⇒ **REMERCIEMENTS :** La Municipalité souhaite vivement remercier ici tous les habitants qui tondent et/ou arrosent les jardinières & massifs des espaces verts communaux.

⇒ **NUISANCES SONORES :** Particuliers : **du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Matinées « Fleurissement » :

Dans le cadre de l'embellissement général du village, de la participation à la « Route des Villages Fleuris » ainsi qu'au label des « Villages Fleuris », la Municipalité propose aux habitants (intéressés & bénévoles) un premier rendez-vous « Fleurissement ». La date retenue pour celui-ci est
Le SAMEDI 26 JUIN 2021 à 9 h 30 (atelier municipal),

